**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 45 (1907)

**Heft:** 26

Artikel: Procès-verbal

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-204338

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il avait fallu chercher ailleurs; et malgré son apparence chétive, les MM. Perrin qui avaient appris à le connaître à Marseille, tombèrent facilement d'accord sur le choix de M. Léon Lebois.

Il arriva un jour de mai, précédé d'une rumeur de légende; on le savait laid: ce fut un premier point par lequel on espéra le chatouiller désagréablement. A son arrivée, à la gare, M. Marc l'attendait et il le reçut avec une cordialité qui étonna quelques badauds. Il lé conduisit chez lui. Sa belle-sœur, Madame Auguste faisait les honneurs de la maison, depuis la mort de sa femme et chaperonnait sa fille Marie qui, avec ses 20 ans, supportait péniblement le joug.

Peu à peu, il entra dans les habitudes de voir Lebois et les MM. Perrin se rencontrer devant le magasin à l'ouverture des portes. Le jeune négociant se mettait à l'œuvre avec un sens commercial très aiguisé, et on vit bientôt la maison prospérer encore. Après un an, les vieux se retiraient complètement. Seulement les indiscrets ne purent jamais savoir si Lebois devenait propriétaire ou seulement directeur. Ces messieurs, ne pouvant oublier leur ancienne activité, revenaient souvent au magasin et s'entretenaient avec le jeune homme, mais on ne savait pas s'ils s'en tenaient à des conseils paternels ou s'ils surveillaient leurs intérêts.

L'hostilité qui avait accueilli Léon ne céda pas devant sa bonne grâce et son intelligence aimable. Introduit dans le meilleur cercle de la société de la ville, il s'en tenait isolé. Les jeunes gens de l'endroit usèrent envers lui d'une politesse primitive et s'amusèrent entr'eux à ses dépens. C'est qu'il était si laid : on ne remarquait pas dans son visage des yeux lumineusement doux, cachés qu'ils étaient derrière un pince-nez. Et comme il ne souriait jamais, il était impossible de voir que des dents éblouissantes éclairaient son sourire; on ne remarquait que la minceur de son visage et la pâleur qui le recouvrait. Et puis il était juif, et quoique tout le distinguât des marchands de bétail de la ville et qu'il fût soigné jusqu'au bout des ongles avec une sobre élégance inconnue aux plus gommeux, on ne lui pardonnait pas son origine sémite. Aux bals que donna le «club littéraire », quoiqu'il fût présenté par les MM. Perrin, on sembla l'ignorer : les jeunes fil-

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

12

# Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE VIII (suite).

UNE ENTREVUE, UNE ROMANCE ET UN RUBAN

PARVENU au pied des murs, il entend chanter cette romance qui fit à Belp une si fâcheuse impression sur Gérard; mais qu'on juge de celle que dût éprouver Grandson, en l'écoutant jusqu'au bout. Deux fois on recommence cette complainte touchante, composée à l'instant où l'on croyoit avoir à se plaindre d'une infidélité. Othon n'a pas de peine à retenir l'air; on ne peut l'oublier après l'avoir entendu, et sans y penser on le chante encore.

1 Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

les, s'unissant en une coterie aussi stupide que lâche, lui refusèrent presque toutes les danses. Réduit à la société des non-danseurs, ne touchant pas aux cartes par principe, il se vit forcé de parler archéologie avec un vieil avocat qu'il étonna par ses connaissances approfondies dans cette science assez spéciale.

Donc le séjour en Suisse ne semblait pas devoir être pour lui fort agréable. Et si son caractère était trop bien fait pour s'aigrir, il se renfermait cependant et se disposait à vivre sur ses propres ressources: Son violon, les livres, les tableaux qu'il faisait venir de Paris ou qu'il achetait à nos expositions nationales, devinrent ses seuls compagnons. Et on l'en blâme encore, le traitant de fier, d'orgueilleux. Il s'en occupait fort peu et écoutait chanter les merles dans les lilas de son jardin. Voulait-il reproduire leurs chants exquis sur son violon et les notait-il dans son esprit, je l'ignore.

(La fin samedi.)

RIVABOUX.

Procès-verbal. — Un de nos abonnés nous communique l'extrait que voici du procès-verbal d'une assemblée de société de laiterie. Nous taisons les noms.

#### Du 24 mars 19 ...

« L'assemblée générale des membres effectifs, « réunie sous la présidence du citoyen ... « Se présente le citoyen ..., de ..., demandant

« Se présente le citoyen ", de ", demandant « d'entrer membre honoraire de la société, pour « son compte.

« La discussion continue. Ensuite, on passe « aux voix.

« Il résulte que le citoyen " n'est pas admis, « vu que la société se trouve déjà nombreuse « et assez forte en lait. »

Invitation. — Ca te ferait-il plaisir de dîner avec moi?

- Très volontiers.

— Eh bien, fais mettre un couvert de plus; dans un quart d'heure, je suis chez toi.

Bon conseil. — Au jeu des petits chevaux. Un jeune joueur en est à son dernier louis. Il regarde le croupier avec un sourire interrogateur:

— Où me conseillez-vous de le mettre? demande-t-il; c'est le dernier.

— Si c'est le dernier, répond le croupier, je vous conseille de le mettre dans votre poche.

## Romance.

Ressouvenir de tant doulce manie, Au fond du cuer, demeurés-lui tousiours. Bien assez fût de délaisser sa mie, Mais qu'en oubli ne mette nos amours! Ressouvenir de tant doulce manie, Au fond du cuer demeurés-lui tousiours.

Du tems passé, si chiere souvenance, Ne doit s'éteindre en loyal chevalier. Trésors, joyaux, ne royale accointance, Onc ne sauroient me la faire oublier. Du tems passé, etc.

Donc, quand la mort, viendra mes lèvres clorre, Dernier soupir, encor pour lui sera; Dernier penser, pour lui de même encore; Oublieroit-on ce que tant on aima? Donc, quand la mort, etc.

Emu jusques au fond de l'ame, attendri... il parodie le dernier couplet, et sa voix douce, mais sonore, fait entendre celui-ci sous la fenêtre de Catherine.

Donc. quand la mort viendra mes lèvres clorre, Dernier, soupir, pour elle, encore sera: Dernier penser sera pour elle, encore. Oubliroit-on ce que tant on aima? Donc, quand la mort viendra mes lèvres clorre, Dernier soupir, pour elle, encore sera.

### Lo cordagnî et la dama Garot.

LLIA dama Garot, que vo vu dèvesâ vouâ. l'ètâi onna pernetta de la vela : onna grocha fenna, avoué on nâ quemet on corbin de parapiodze, dou get einfatâ dein la tîta quemet clliau dâi derbon, on veintro asse gros qu'onna panse de vatse ; ein avâi de la matâire quie dedein : tot regollîve de graisse. Lè crouïe leingue desant que se cllia dama Garot l'ètâi dinse peinsuva, l'étâi que dimâve tî sè dzein, po cein que l'ètâi avaro qu'on diâbllio. Ne cosâi pas pî à medzî à sa cousenâre et quand l'avâi quauqu'on po fére son courti, restâve avoué lî por l'accouillî et lo fére alla pe rîdo. Bailîve rein à fére âo dèfro: solâ, haillon, tsapî, pregnâi por tot dâi z'ovrâi à l'ottô po que lâi revîgne meillâo martsî câ lau baillîve à medzî dâi vîlho resto po que n'agafeyant pas tant. Ti lè coup qu'on hommo lâi fasâi onna dzornâ, tracîve à la cousena, iô desâi à la serveinta:

— On a on ovrâi voua. Po son dîna foudra lâi portâ onna liaffetta de soupa et pu *on* âo à la cogua couet du.

Onna menuta aprî, ie revegnâi:

— Ao fin, mettè lâi pî *dou* z'âo et pu tant pis: se châote, châoterâ!

Po lè dhiz'hâore n'ein ètâi pas quiestion, desâi que cein fasâi pèdre dau teimps. Vo dio que po travaillî tsi cllia dama Garot, l'arâi faliu avâi onna rîta de mulet et on veintro de budzon.

On coup l'a ètâ attrapâre âo tot fin. L'avâi prâi on cordagnî à la dzorna po lâi fêre on par de bottine nâove, lè z'autro ètant usâre à tsavon. Clli caca-pèdze l'êtâi suti qu'on diâbllio, atant avoué la leinga qu'avoué lè dâ et l'arâi rebriqua i lè z'avocat dau Grand Conset, quand bin n'è pas tant quemoûdo. Quemet l'êtâi lo premi coup que travaillîve po la dama, lè dzein lâi avant de:

— Gâ, Cresenet (s'appelâve dinse), te va châo-

tâ lè dhîz'hâore à pî djeint!

— Sarâi bin la métsance! que l'avâi repondu. N'aussî pas couson de mè.

Dan à nâo hâore, min de dhîz'hâore n'ètant arrevâ; à la demi, rein; à dhî, adî rein. Mon Cresenet ètâi d'onna colére dau diâbllio: teimpètâve tot solet que ma fâi la dama Garot vint dedein po vère se l'avâ bin avancî.

Quand Cresenet vâi la dama, ie châote vè la fenîtra que l'ètâi âoverta, guegne ein avau et fâ ètat de dèvesâ quemet se l'avâi z'u quauquon dein la tserrâre:

— Cein ne tè regarde pas! que bouèlâve, mècllie-tè de cein que tè regarde!

La voix de Grandson est trop présente à la dame d'Estavayer, pour qu'elle puisse la méconnoître. Pour en jouir, elle s'avance un peu en dehors de la fenêtre; et dans l'instant où cette voix prononce son nom, la subite apparition de Gérard fait succéder l'effroi aux plus douces émotions. Il ne reste alors à Catherine que la présence d'esprit nécessaire pour prescrire au chevalier la retraite la plus prompte, par un signe de la main. Mais le ruban qui retenoit ses blonds cheveux s'est dénoué, l'air qui joue entre porte et croisée le lui enlève... et Grandson, incertain si c'est une faveur de l'amour ou du hasard, le reçoit dans son sein avant de partir.

## CHAPITRE IX

EN EXIL

A la cour d'Edouard, la mélancolie de Grandson redoubla au milieu des fêtes. Isolé en quelque sorte, dans la société, par une préoccupation aussi profonde, le charmant Vaudois ne parut point avec tous ses avantages; et chacun se crut en droit de demander compte à Enguerand du changement qu'un intervalle de huit années avoit opéré chez son ami. Les beautés anglaises s'étonnoient surtout, de ne point retrouver le compagnon d'armes du prince Philippe, tel qu'elles l'avoient vu à la suite du roi Jean; c'étoit bien toujours sa tournure